



## Remboursement du sinistre d'une voiture qui a brûlée

Par **gabaston**, le **06/10/2008** à **19:11**

la voiture de mon fils a brûlé le 25 aout, depuis l'assurance ne l'a toujours pas indemnisée, elle lui demande le controle technique ,on a beau leur avoir dit qu'il a brûlé avec la voiture, ils n'arrive pas à le comprendre comment pouvons nous faire pour accélérer les choses vu que mon fils se retrouve sans voiture pour aller travailler

Par **Marion2**, le **06/10/2008** à **19:30**

Voyez avec le garage qui a effectué le contrôle technique et demandez lui une attestation  
Cordialement